|  |  |
| --- | --- |
|  | Description de l’action  CONSEIL CITOYEN 2018 |

**NOM DE L’ACTION : Conseil citoyen Bel Air**

**Personne chargée de l’action :**

Nom : CAILLAUD Prénom : Gwénael

Fonction : Directeur du CSC de la Blaiserie

Téléphone : 05.49.58.05.52 Courriel : direction@csclablaiserie-csc86.org

**Nom de l’action : CONSEIL CITOYEN**

Nouvelle action Renouvellement d’une action x

**Quels sont les objectifs de l’action ?**

* Accompagner les habitants Conseillers Citoyens à participer aux instances relatives au Contrat de Ville.
* Animer un espace de démocratie de proximité centré sur les préoccupations des habitants.
* Accompagner des initiatives d’habitants visant la recherche de solutions adaptées à leurs préoccupations.

Plan d’action :

* Mobilisation des habitants.
* Identification des préoccupations collectives des habitants.
* Information/formation des habitants et mise en relation avec les acteurs locaux et institutionnels.
* Démarche de projet pour contribuer au changement des situations repérées comme difficiles par les habitants.
* Structuration de la dynamique.

**A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?**

Beaucoup d’habitants partageant (sans forcément le savoir) les mêmes préoccupations, viennent nous rencontrer pour solutionner un problème ou proposent de s’impliquer dans la vie locale mais ne maitrisent pas nécessairement les codes du débat public et de l’action collective.

Le centre socioculturel qui a pour objectif de valoriser les actions collectives et le pouvoir d’agir des habitants accompagne et met en relation les habitants et les acteurs locaux ou institutionnels autour des problématiques identifiées par les premiers dans une optique de transformation sociale.

**Qui a identifié ce besoin ?**

L’instance de concertation des professionnels de Poitiers ouest (acteurs locaux dans le champ de l’action sociale), les administrateurs et professionnels de La Blaiserie, les habitants.

**Description**

Il s’agit de mettre les moyens nécessaires à l’expression et aux projets émanant des habitants en mettant à disposition du Conseil Citoyen un animateur (0,33ETP) appuyé d’autres salariés pour favoriser l’articulation avec le reste de l’activité de La Blaiserie.

* **Mobilisation des habitants**

Aujourd’hui, 40 habitants sont impliqués dans le Conseil Citoyen. Selon les thématiques abordées, ce collectif mobilise d’autres habitants : des jeunes et des parents sur la thématique jeunesse, des habitants de toutes générations sur les transports (200 questionnaires), des acteurs locaux sur la propreté (école, secteur jeunes, Ekidom…).

* **Identification des préoccupations des habitants.**

Après un recueil de 250 paroles d’habitants, les travaux du Conseil Citoyen ont permis de prioriser 6 thématiques : les jeunes dans les espaces communs, aménagements des espaces publics, propreté du quartier, lutte contre la pauvreté, emploi/chômage (des jeunes notamment), transport et mobilités. Chaque thématique est travaillée de la manière suivante : identification des situations concrètes qui rendent le quotidien difficile, réflexion sur les changements souhaitables, mobilisation des acteurs concernés, agir sur les situations.

* **Information/formation et mise en relation avec les acteurs.**

La Blaiserie anime des temps d’auto-formation entre habitants et les met en relation avec son réseau de partenaires afin d’articuler les savoirs expérientiels et les expertises professionnelles.

* **Démarche de projet.**

La Blaiserie accompagne le groupe sur la méthodologie de projet (structuration des démarches dans le temps). 6 groupes thématiques se réunissent mensuellement. 1 septième assure la coordination d’ensemble, organise une réunion plénière bimestrielle pour partager les états d’avancée et pour définir les représentations aux instances du Contrat de Ville.

**Inscription dans le cadre d’une politique publique (par exemple une mission d’Etat, une orientation régionale, etc.)**

**Politique de la Ville** : Axe cohésion sociale

**Thématique** : lien social/soutien aux associations/accès à la citoyenneté.

**Axe transversal** : la participation des habitants

**Respect des valeurs de la république : ouverture à tous les publics, mixité, égalité femmes-hommes, non- discrimination, etc…**

Cet évènement s’inscrit dans le respect des valeurs de la république : ouverture à tous les publics, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination…

**Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc.)**

Habitants du quartier de Bel Air- Poitiers Ouest (environ 40 personnes)

**Age : (tranche d’âges)** 18/25 ans 26/49 ans 50/64 ans 65 ans et plus

**Nationalité :** toute nationalité

**Nature des bénéficiaires :** toute catégories

**Sexe :** Mixte

**Nombre de bénéficiaires :** 40

**Moyens mis en œuvre**

Mise à disposition des salles de la Blaiserie

Mise à disposition de professionnels de la Blaiserie

**Zone géographique ou territoire de réalisation de l’action (quartier, commune, canton, département, zone géographique, etc.)**

**Préciser le nom du territoire concerné**

Quartier de Bel- air, territoire de Poitiers Ouest

**Date de mise en œuvre prévue (début)**

1erJanvier 2018 (dans le prolongement de l’année 2017)

**Durée prévue (nombre de mois ou année)**

1 an (mais volonté d’inscrire la dynamique tout au long du contrat de Ville, et au-delà).

**Type de durée (année, mois, jours, semaine, trimestre, semestre)**

Sur l’année avec l’objectif d’une démarche pérenne

**Méthodes d’évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs (à remplir obligatoirement)**

Capacité de renouvellement et d’intégration de nouveaux membres au sein du Conseil Citoyen.

Nombre de réunions mises en place et nombre de participants.

Structuration de la démarche et modalités de fonctionnement du conseil citoyen pour une dynamique de long terme.

Actions menées par le conseil citoyen et incidences sur la vie du quartier.

Inscription dans le Contrat de Ville d’actions issues directement du Conseil Citoyen ou portées par des acteurs locaux mais relayées par ce dernier.

**Informations complémentaires**

**Description du budget de l’action**

**Description du budget prévisionnel**

**Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraire de prestataires, déplacements, salaires, etc.)**

Rémunérations des intermédiaires

**Est-il prévu une participation financière de l’action (ou public visé)**

Non

**Pratiques tarifaires appliquées à l’action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.)**

**Règles de répartition des charges indirectes affectées à l’action subventionnée**

**Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l’action subventionnée**

Bénévolat

**Autres observations sur le budget prévisionnel de l’opération**

|  |  |
| --- | --- |
|  | Budget prévisionnel de l’action Conseil citoyen |

